



Dates à retenir

- 1er mai** : Banquet de nos aînés
- 8 mai** : Commémoration du 8 mai 1945
- 28 mai** : réunion publique propreté à 18 h salle des fêtes
- 21 juin** : Fête de la musique au restaurant « le Bouchon »
- 22 et 23 juin** : Fête de la commune et foire à tout
- 22 juin** : Kermesse des écoles
- 10 juillet** : Don du sang

SOMMAIRE :

Dates à retenir	P 1
Décès d'un conseiller municipal	P 1
Demi-journée d'adaptation à l'école maternelle	P 1
Tennis de table	P 1
Plan Local d'Urbanisme	P 2
Cimetière	P 2
Incarville d'hier à aujourd'hui	P 3
Travaux route de Louviers	P 3
Travaux source d'eau chaude	P 3
Travaux salle des fêtes	P 3
Sortie annuelle du Club du 3 ^{ème} âge	P 4
Skate-board sur la route	P 4
Tri et compostage	P 4

Décès d'un conseiller municipal

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Yves SERVIER, Incarvillais depuis 1984 et conseiller municipal depuis 2001. Il a apporté sa contribution non seulement en tant qu'élu mais aussi en tant qu'adhérent à l'A.S.L.I qu'il avait intégrée en 1998. Il ne comptait pas ses heures pour animer sa commune. Il participait aux différentes commissions, notamment travaux et urbanisme. Yves était très apprécié en raison de sa gentillesse. La maladie l'a emporté dans sa 52^{ème} année laissant derrière lui deux enfants.

Nous adressons à Alison et Steve, aux parents d'Yves, à Corinne sa compagne et à l'ensemble de sa famille nos plus sincères condoléances.



Accueil des nouveaux élèves

L'entrée à l'école est un grand moment dans la vie de nos enfants. Il faut quitter maman et papa pour vivre en communauté avec d'autres enfants, et parfois les larmes accompagnent le premier jour de rentrée scolaire.

C'est pourquoi, afin de prendre quelques repères, Julie, directrice de l'école maternelle, planifie une matinée à l'école afin d'accueillir ces enfants qui, ce jour-là ont l'école pour eux seuls puisque cette « pré-rentrée » se fait un mercredi. En l'occurrence, cette année, ce sera le **mercredi 12 juin** au matin.

Ainsi, le 5 septembre, ils auront déjà fait connaissance avec leur institutrice et leur école et fait leurs premiers pas dans cette nouvelle vie, qui est le début d'une longue carrière.....

Danger !

Le rond-point de la rue d'Epreville sert de terrain de jeu aux enfants.

Un rond-point n'est pas un skatepark !

La route est dangereuse.

Pensez à la sécurité de vos enfants, ne les laissez pas jouer avec leur vie....



URBANISME

En date du 29 janvier 2013, le Conseil Municipal a délibéré en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de notre commune en remplacement du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) approuvé le 06 décembre 2000 et devenu obsolète.

L'élaboration du P.L.U. prendra en considération les évolutions connues :

- pression urbanistique,
- pénurie des terrains à construire,
- multiplication des divisions parcellaires,
- les nouveaux enjeux de la rénovation et de la réhabilitation sur l'existant,
- les nouvelles technologies et les nouvelles normes environnementales

Il y a lieu de fixer les modalités de la concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées conformément aux articles L123-6 et L300-2 du Code de l'Urbanisme.

CIMETIÈRE

En 2008, le Conseil Municipal a décidé de relever les tombes en état d'abandon.

Les travaux ont été réalisés en deux tranches :

- Une première tranche en 2011 (54 tombes) pour un montant de **22 514,59 €**
- Une seconde tranche en 2013 (74 tombes) pour un montant de **49 820,16 €**

Soit au total un investissement de **72 334,75 € TTC.**

La commune invite les Incarvillais qui sont propriétaires d'une concession qui arrive à échéance à se rapprocher de la mairie afin de :

- soit renouveler celle-ci,
- soit la rétrocéder à la commune.

En effet, pour toutes les concessions arrivées à échéance depuis plus de 2 ans, les tombes seront relevées de façon ponctuelle.

Les personnes en seront tenues informées par voie d'affichage.



Incarville d’hier à aujourd’hui

Au restaurant « le Bouchon », les 13 et 14 septembre 2013 se tiendra une exposition de photos, documents, objets divers se rapportant à notre commune.

L’histoire :

- la source d’eau chaude,
- la croix du vœu,
- la vie d’Incarville,
- divers événements...

devrait intéresser petits et grands !

- Toute personne en possession de documents peut prendre contact avec Monsieur CLÉMENT, propriétaire du « Bouchon ».

Travaux source d’eau chaude

Comme nous l’avions évoqué dans le numéro 18 de l’Incarvillais, le projet d’embellissement de la source d’eau chaude se concrétise.

Les travaux ont d’ores et déjà démarré.

Agrandissement de la salle des fêtes

Enfin, l’agrandissement des sanitaires est terminé, après 4 mois de travaux. Cet agrandissement correspond à l’attente des associations et des administrés qui louent cette salle d’une capacité de 180 personnes.

Le montant des travaux réalisés se répartit de la façon suivante :

- Insertion dans les journaux : 360 €
- Diagnostic amiante : 657 €
- Etude géotechnique : 1 450 €
- Honoraires d’architecte : 3 780 €
- Coordination SPS : 1 316 €
- Maçonnerie, couverture : 31 361 €
- Peinture, cloison, faïence : 17 945 €
- Plomberie et électricité : 12 013 €

Soit un total de : **82 383 € TTC**

La commune a reçu deux subventions pour un montant total de : **24 358 €.**

- CASE : 20 620 €
- Réserve parlementaire : 3 738 €



Elargissement de la rue de Louviers

La rue de Louviers va être élargie depuis le parc de la mairie jusqu’à la rue des Coquelicots.

Les travaux commenceront en septembre 2013 avec l’enfouissement des réseaux exécuté par le SIEGE. Puis, la CASE prendra le relais pour les travaux de voirie.

Une réunion publique avec les riverains concernés sera organisée le 26 juin 2013.



L'INCARVILLAIS

COMMUNE D'INCARVILLE

Horaires : 14 h à 18 h

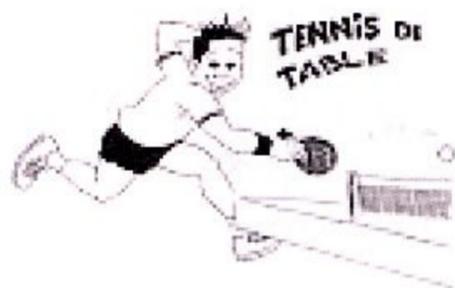
du lundi au jeudi

14 h à 17 h 30 le vendredi

MERCI !

La commune remercie l'association des Témoins de Jehovah pour les chaises, tables et plantes d'agrément dont elle a fait don à la commune et aux écoles. Le hall d'attente de la mairie est dotée d'une banquette avec table qui va permettre à nos administrés de patienter agréablement.

La Municipalité



Club du 3^{ème} âge

La sortie annuelle du Club du 3^{ème} âge est prévue le jeudi 6 juin 2013. L'Orne est la destination de cette sortie, à la rencontre des Percherons.

Le départ se fera devant la Mairie à 6 h 30.

Le prix est de 60 €.

Les inscriptions sont à faire auprès de Serge Marie au **02 32 25 00 97** ou sur place au 34 rue de Saint Cyr à Incarville.

Tennis de table

La Municipalité a le projet de créer une section « tennis de table ». Nous invitons les personnes intéressées par ce sport détente à s'adresser à la mairie.

Nous avons besoin de connaître le nombre d'Incarvillais qui seraient candidats pour cette nouvelle activité.

S'adresser à la mairie au **02 32 40 66 86**

ou

Robert Casier : **02 32 59 68 72** (heures repas)

Campagne de sensibilisation au tri et au compostage

La Communauté d'Agglomération Seine Eure et la ville d'Incarville souhaitent encourager les ménages à composter leurs déchets de cuisine et de jardin.

Cette volonté s'inscrit pleinement dans le cadre du programme local de réduction des déchets, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Nous vous proposons donc d'acquérir gratuitement un composteur (un par foyer) renouvelable tous les 5 ans.

Nous vous invitons à la réunion publique qui se tiendra :

Le mardi 28 mai à 18 h

salle des fêtes d'Incarville

Lors de cette réunion, les thèmes suivants seront abordés :

- le tri des emballages et leur devenir,
- les « oubliés du tri » et les faux amis,
- les astuces pour réduire sa quantité de déchets,
- le compostage.

A l'issue de cette rencontre, un composteur et un seau à compost seront remis à toutes les personnes qui se seront préalablement inscrites au **02 32 50 85 64** ou par mail à :

elisabeth.leperchey@seine-eure.com

Inscription avant le : **mardi 14 mai 2013**

Nous vous attendons nombreux !